Document de présentation

Pourquoi la création d'un CÉAPSY ?

Le Centre d'Ecoute et d'Accueil sur les troubles PSYchiques (CÉAPSY) est un dispositif ressources implanté en Ile-de-France. Il a pour objectifs de :

- Répondre aux besoins des personnes souffrant de troubles psychiques, de leurs proches et des professionnels en termes d'écoute, d'accueil, d'information et de conseil,
- Permettre une plus grande fluidité dans les parcours de vie des personnes souffrant de troubles psychiques,
- Favoriser l'émergence d'un réseau regroupant le sanitaire, le médico-social, le social et l'entraide.

Le CÉAPSY n'a pas pour objectifs d'accompagner ou de soigner les personnes mais de travailler en articulation avec les acteurs concernés.

Des besoins identifiés à l'origine de la création du CÉAPSY

La création du CEAPSY répond à des besoins existants identifiés par les professionnels de terrain et confirmés par les personnes et familles usagères des dispositifs :

- Les troubles psychiques et leurs conséquences sur la vie quotidienne laissent souvent les personnes démunies et déstabilisées.
- A l'apparition des troubles, les personnes connaissent peu les acteurs et les circuits. Les difficultés relationnelles propres aux troubles psychiques et la stigmatisation dont ceux-ci font l'objet ralentissent l'inscription de la personne dans la recherche de solutions adaptées.
- Lorsque les personnes souhaitent être orientées vers des solutions, l'offre est difficilement lisible et les démarches complexes. En conséquence, elles multiplient les recherches inappropriées et ne savent pas à qui s'adresser pour être soutenues.

Un lieu d'accueil articulant deux missions essentielles

Aider les personnes dans leurs recherches de solutions

L'équipe d'accueil pluridisciplinaire offre un temps d'écoute suffisant aux personnes souffrant de troubles psychiques, à leurs proches et aux professionnels. Via des permanences gratuites, l'équipe co-analyse avec le sollicitant le parcours de vie et la situation de la personne concernée. Selon une approche globale, elle informe sur les solutions existantes en Ile-de-France, les circuits à emprunter et les ressources mobilisables.

En particulier, le CÉAPSY joue un rôle de repérage et de mobilisation des acteurs du réseau professionnel de l'accompagnement social et médico-social. Selon la situation, l'équipe peut orienter vers des interlocuteurs capables de faciliter l'accès aux solutions envisagées (élaboration du parcours de vie, évaluation approfondie ou bilan d'évaluation, travail autour des représentations liées aux troubles et au handicap psychique…).

Observer les besoins en Ile-de-France

Le CÉAPSY, grâce à ses missions d'accueil, offre un terrain d'observation des parcours de vie.

Il initie et coordonne, en partenariat avec des organismes d'étude, des recherches permettant de mesurer le décalage entre les besoins repérés dans les parcours de vie des personnes en situation de handicap psychique et les solutions existantes. Il propose des réponses complémentaires aux autorités compétentes.

Via ce repérage des besoins, le CÉAPSY coopère avec les professionnels impliqués dans la prévention, l'évaluation et la prise en charge des troubles et du handicap psychique et les organismes leur proposant des formations.

Réseau et Partenariats

La poursuite des objectifs du CÉAPSY implique d'intervenir en articulation avec les acteurs impliqués dans le diagnostic, la prise en charge et la prévention des troubles et du handicap psychique. D'une part, ce dispositif joue un rôle d'activation dans le réseau de professionnels en capacité d'accompagner la personne dans son parcours de vie. D'autre part, il œuvre en partenariat avec les acteurs de la santé mentale partageant les mêmes objectifs.

Réseau d'acteurs spécialisés dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique

En apportant des informations et conseils aux acteurs confrontés aux problématiques de santé mentale, le CÉAPSY a pour objectifs d'activer un réseau capable de prendre le relais dans les différents domaines du parcours de vie des personnes vivant avec des troubles psychiques. Lors de situations complexes et lorsqu'un complément d'investigation semble nécessaire, le CÉAPSY sollicite les dispositifs ayant développé des compétences en matière de diagnostic et d'évaluation sociale pour prendre le relais.

Agapsy

En tant que Fédération d'associations gestionnaires de dispositifs sociaux et médico-sociaux, Agapsy possède une expertise dans la mise en réseau des acteurs spécialisés dans le champ des troubles et du handicap psychique. Le CÉAPSY prend appui sur cette expertise afin de favoriser l'émergence d'un réseau regroupant le sanitaire, le médico-social et le social en Ile-de-France.

Psycom

Le Psycom a pour objectif de répondre aux besoins d'information, de sensibilisation et de communication sur la santé mentale. Le Psycom et le CÉAPSY ont décidé d'œuvrer ensemble afin d'améliorer la lisibilité de l'offre de soins et d'accompagnement pour les personnes vivant avec des troubles psychiques, leurs proches et les professionnels concernés.

Unafam

Dans le cadre de ses missions d'accueil, d'information, de soutien et d'entraide aux proches des personnes en situation de handicap d'origine psychique, l'Unafam est un partenaire incontournable. Une opportunité de partenariat est à l'étude concernant le soutien mutuel de l'Unafam et du CÉAPSY et la complémentarité de leurs actions.

Au delà de ces acteurs pré-repérés, le CÉAPSY a pour volonté d'établir tout partenariat pertinent permettant l'atteinte de ses objectifs.

Evaluation

Une évaluation quantitative et qualitative de la capacité du Centre à mettre en œuvre ses missions sera effectuée régulièrement afin de déterminer si les actions qu'il propose sont en capacité de répondre de façon adaptée aux besoins du territoire francilien.

Fonctionnement

L'activité du CÉAPSY est autorisée par l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France sous la forme d'un service médico-social expérimental.

Organisation

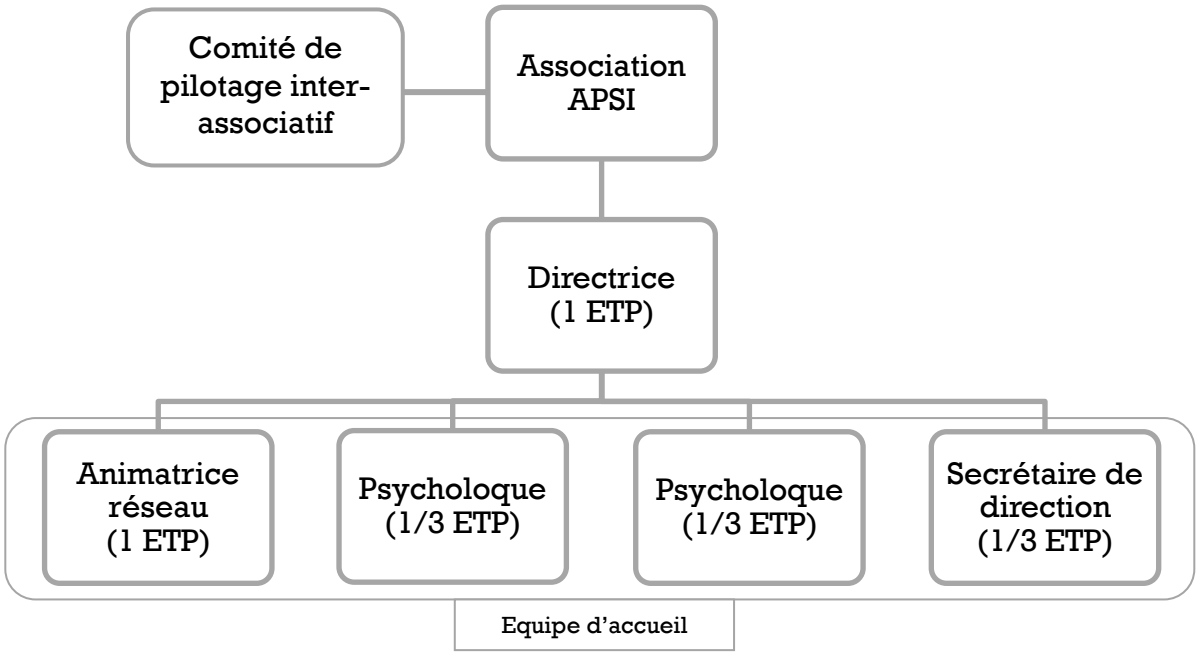

Figure 1 : Organisation du CÉAPSY

Dans un premier temps, le contrôle et le développement du CÉAPSY sont assurés par un comité de pilotage inter-associatif composé de huit associations membres de la coordination régionale Agapsy Ile-de-France (ALVE, APSI, Club Arihm, EHS, IRIS MESSIDOR, Œuvre Falret, Regain et SIS). Le portage financier et la fonction employeur sont assurés par l'APSI. Les partenaires sont invités à donner leur avis sur les décisions prises lors de COPIL élargis.

Dans un second temps, une personnalité morale prendra le relais du comité de pilotage.

Historique

Mai 2010 - Création de la délégation régionale Agapsy IDF

Elle regroupe aujourd'hui onze associations gestionnaires spécialisées dans l'accompagnement social, médico-social et sanitaire des personnes souffrant de troubles psychiques (soit près de 100 établissements et services, plus de 5000 personnes accompagnées, plus de 1000 salariés et des administrateurs représentant les familles).

Décembre 2010 – Premier groupe de travail

Après avoir constaté l'utilité pour les personnes souffrant de troubles psychiques et leurs familles du Centre Ressources Autisme Ile-de-France et reçu les demandes des personnes souffrant de troubles psychiques, des familles ou des professionnels (assistants sociaux, MDPH, etc.) en difficulté pour trouver une réponse adaptée, les associations de la coordination Agapsy Ile-de-France, s'organisent pour proposer un projet innovant répondant aux besoins en Ile-de-France.

Octobre 2013 : Lancement de l'expérimentation

L'Agence Régionale de Santé Ile-de-France autorise la création du CÉAPSY sous la forme d'une expérimentation et le dote d'un budget de fonctionnement.

Mai 2014 :

Ouverture de l'accueil au public (téléphone uniquement).

Juin 2014 :

Ouverture de l'accueil au public.

Tél : 01 45 65 76 77 E-mail : contact@ceapsy-idf.org www.ceapsy-idf.org
11, rue Cabanis 75014 Paris